



Une volumétrie douce et discrète

Des bâtiments aux teintes sombres peu contrastés avec l'environnement









Le projet de réaménagement touristique du pôle des Salins

Les Salins d'AIGUES-MORTES s'étendent au Sud de la Cité, sur un vaste territoire de quelques 10 800 hectares largement occupés par les étangs. Au cœur de ce vaste espace, la Compagnie des Salins du Midi exploite depuis le milieu du XIXème siècle, quelques 20 000 hectares de marais salants.

En complément de la production de sel, les Salins du Midi ont développé depuis de nombreuses années une activité d'accueil touristique qui permet chaque année à quelques 150 000 visiteurs de découvrir à la fois la richesse écologique des salins et le travail des saliniers. Mais les infrastructures d'accueil actuelles ne permettent plus d'accueillir dans de bonnes conditions ces visiteurs : parking non ombragé, saturé en période estivale ; boutique trop petite ; musée du sel vieillissant ...

La Compagnie des Salins du Midi a par conséquent élaboré un projet de réaménagement de son pôle touristique avec pour objectifs :

- d'améliorer les conditions d'accueil actuelles du public ;
- de développer une offre nouvelle de restauration et d'hébergement hôtelier qui fait aujourd'hui défaut.

Le projet prévoit ainsi :

- la réorganisation de l'accès des visiteurs qui sera désormais séparé de l'accès au site industriel proprement dit ;
- la création d'une aire de stationnement paysagée d'un hectare environ, sur l'emprise de l'actuel parking visiteurs élargi aux les terrains situés à l'Ouest;
- l'aménagement des deux bâtiments existants situés à la pointe Sud du secteur de projet, pour y accueillir la nouvelle boutique et un musée consacré aux produits du sel et au vin ;
- la réorganisation du tracé du petit train touristique au départ du pôle d'accueil ;
- la construction de cinq petites unités bâties, articulées entre elles, destinées à accueillir un restaurant et un snack ainsi qu'un hôtel « haut de gamme » d'une cinquantaine de chambres.

Un projet d'intérêt général

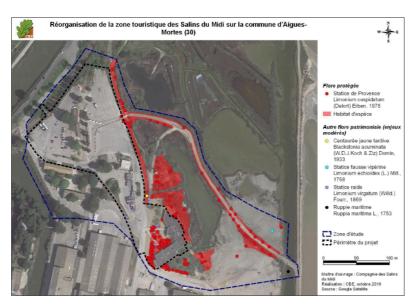
Le projet de valorisation touristique des Salins du Midi constitue un projet majeur et d'intérêt général :

- En termes d'attractivité touristique et d'image pour le territoire : les Salins du Midi constituent un des sites touristiques majeurs du département du Gard. L'amélioration des conditions d'accueil du public et de découverte du site, la mise en valeur du territoire, de ses produits et savoir-faire traditionnels, l'élargissement de l'offre touristique avec la création de lieux de restauration divers et d'un hôtel doté d'une offre de spa centrée sur le sel, le tout dans le respect du site et de son identité, sont autant de composantes qui vont contribuer à renforcer l'attractivité des Salins, mais également l'image touristique de la commune d'Aigues-Mortes et de son territoire élargi, y compris en basse saison
- En termes de retombées économiques : L'accueil touristique constitue un complément d'activités pour les Salins du Midi, qui ont vu leurs effectifs « industriels » diminuer ces vingt dernières années. Avec une cinquantaine d'emplois prévus, le projet de valorisation touristique du site va ainsi relancer la création d'emplois sur le site d'Aigues-Mortes.

Un projet respectueux du site et de ses sensibilités

Le respect du site, de ses contraintes et de ses sensibilités tant environnementales que paysagères a été le fil conducteur de la conception du projet.

- Le projet est compatible avec le projet de Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) d'AIGUES-MORTES ; les nouveaux bâtiments seront en effet construits sur pilotis avec un premier plancher à 2,70 m minimum.
- Le projet évite strictement les secteurs à enjeux mis en évidence par les experts naturalistes et notamment les stations et habitats favorables au Statice de Provence, une espèce protégée en France ; pour cela, le parking et les nouveaux bâtiments ont été localisés sur des emprises déjà artificialisées et toutes les précautions prises pour éviter la dégradation des milieux naturels et le dérangement des espèces notamment d'oiseaux fréquentant la lagune proche.





Statice de Provence et enjeux liés à la flore sur et en périphérie su secteur de projet

Le projet a été travaillé pour s'inscrire au mieux au sein des paysages de zones humides et marais et s'intégrer à la perspective depuis les remparts d'Aigues-Mortes; la conception des bâtiments, la limitation de leur hauteur et la végétalisation de leurs abords, le traitement paysager de la future aire de stationnement contribuent à leur bonne intégration paysagère et à l'absence d'impact en co-visibilité depuis les remparts (Voir panneau 2).

Un projet qui nécessite une adaptation du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme d'Aigues-Mortes classe le secteur faisant l'objet du projet de réaménagement du pôle touristique des Salins en zone Ab, destinée exclusivement à l'exploitation salinière.

Pour cette raison, la réalisation du projet nécessite une adaptation du PLU qui va se traduire par :

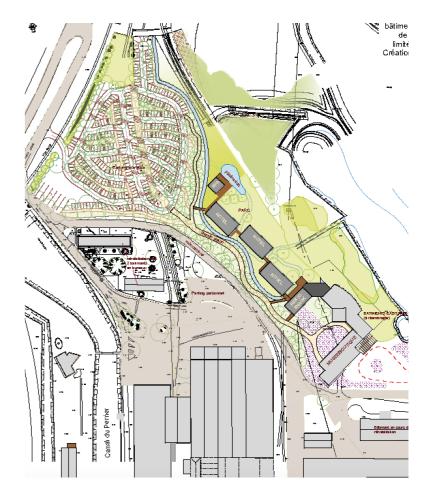
- la délimitation sur l'emprise de projet (environ 2,6 ha) d'une zone spécifique à vocation d'accueil et d'hébergement touristique.
- la mise en forme d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation qui viendra notamment encadrer l'ensemble des composantes concourant à la qualité du projet (aspect des bâtiments, hauteur, végétalisation)



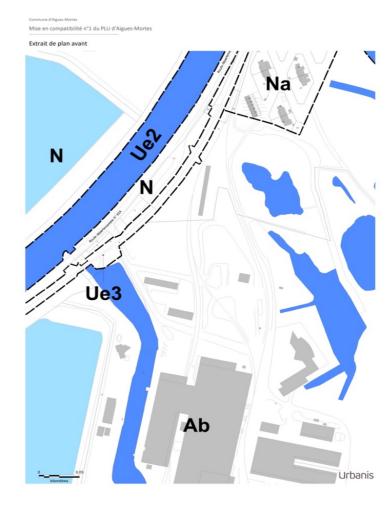
Vue aérienne des installations des Salins du Midi au Sud de la Cité



Délimitation du secteur de projet touristique



Plan de composition du projet



Classement actuel du secteur en zone Ab d'exploitation salinière au PLU









